

scènes malheureuses et regrettables se soient produites avant et au cours de la dernière lutte électorale, c'est incontestable. Mais ces manifestations sont inhérentes à notre systéme gouvernemental et accompagnent dans tous les pays britanniques l'exercice par le peuple de son droit souverain.

On voudra bien me permettre, avant de passer à un autre ordre d'idée, d'exprimer un vœu: c'est que, à l'aurore du présent Parlement, au début de cette année qui s'annonce si grosse de conséquences pour la cause sublime que nous défendons, cette honorable Chambre, la plus haute du pays, donne l'exemple de la tolérance, de l'union et de la concorde entre les différents éléments qui composent la nation canadienne à laquelle nous sommes tous fiers d'appartenir.

La loi du Service Militaire est mise en vigueur; son mécanisme quelque peu compliqué fonctionne cependant très régulièrement. L'application de cette loi est nécessairement lente, puisqu'elle a été passée en vue de maintenir nos effectifs militaires sans cependant nuire à nos industries essentielles, en tête desquelles est l'agriculture, dont le développement intensif est si nécessaire au succès des alliés. Les juges appelés à se prononcer sur les nombreux cas d'exemption soumis à leur juridiction ont raison de procéder avec prudence; cette sage procédure peut entraîner des retards regrettables, sans doute, mais ces retards même sont justifiables au point de vue des intérêts vitaux de la nation.

Les grands problèmes que le discours du Trône impose à notre attention, et sur lesquels nous serons appelés à délibérer, ont surtout pour objet la coordination de nos efforts et de nos moyens en vue de notre participation à la guerre, sans oublier, cependant, les problèmes d'après-guerre, moins pressants, mais non moins importants, si nous ne voulons pas perdre le fruit de nos sacrifices actuels.

Parmi les articles les plus importants du programme soumis à notre attention, je note en passant ceux qui ont trait à nos sources de revenu, à la production agricole, et à la réforme du Service civil extérieur.

Le Gouvernement est tenu de trouver les revenus nécessaires pour l'accomplissement du programme que le peuple vient d'approuver dans des termes qui ne laissent aucun doute sur ses intentions. Les mesures financières adoptées depuis le début de la guerre par le Gouvernement, sous la sage direction de l'honorable sir Thomas White, que je suis heureux de saluer de nouveau à la tête de nos finances, ont donné tout le ré-

sultat qu'on en attendait, et même davantage, sans cependant nuire au développement de nos industries et sans causer de sérieux inconvénients aux individus.

La guerre se prolongeant, il sera sans doute nécessaire de trouver d'autres sources de revenus, ou d'augmenter celles qui existent déjà. Je suis convaincu que le Gouvernement actuel, comme son devancier, saura apporter à cette législation la sagesse, la prudence et l'efficacité qu'il convient. Ce sera notre devoir d'étudier ces mesures en tenant compte des ressources et des besoins du pays.

Depuis 1912, le Gouvernement fédéral a demandé aux Chambres de voter annuellement certaines sommes d'argent pour l'encouragement de l'agriculture. Ces sommes sont votées sous forme de subsides spéciaux aux provinces, et sont dépensées par l'entremise de leurs gouvernements respectifs. Dernièrement, une conférence réunissait dans la capitale les premiers ministres des différentes provinces afin de discuter, si je suis bien informé, des meilleurs moyens d'augmenter la production agricole.

Un moyen efficace d'encourager cette surproduction serait, dans mon humble opinion, de garantir au cultivateur un prix minimum pour ses produits, que ces produits soient du blé ou d'autres céréales, du bétail, de la viande de boucherie, du beurre, du fromage ou des légumes. Il en coûte plus cher pour cultiver aujourd'hui qu'avant la guerre. Tout est augmenté, la main-d'œuvre, les instruments aratoires, les grains de semence, etc. Est-il plus raisonnable de demander au cultivateur d'organiser à grands frais une surproduction de produits dont les prix pourraient être sérieusement affectés par la fin soudaine de la guerre, qu'il serait raisonnable de demander au manufacturier d'acheter, à un coût élevé, du matériel pour la fabrication d'engins de guerre, sans lui assurer à l'avance un prix raisonnable pour sa production?

Le discours du Trône nous apprend qu'une législation sera proposée pour la réforme du service civil extérieur; c'est-à-dire, pour soustraire à l'influence politique l'obtention des emplois dans les divers services du Gouvernement. Ceux-là surtout qui ont fait partie de l'autre Chambre apprécieront comme il convient cette salubre réforme. La course aux emplois et la pression exercée sur les députés étaient devenues une véritable tyrannie. En outre, les représentants du peuple étaient sujets à des attaques violentes, le plus souvent injustifiées, relativement à l'exercice de